

voir le lendemain, selon le rédacteur qui aura écrit l'article politique.

« Puisque ces dissonances se présentent très rarement, c'est qu'en général, chaque collaborateur d'un journal comprend qu'il est de son devoir de mettre une sourdine à ses propres opinions, d'effacer sa personnalité devant celle du journal et de travailler honnêtement à faire triompher la cause que son directeur a entrepris de faire réussir.

« On peut comparer ce dernier à un chef d'orchestre qui dirige à la baguette des instrumentistes divers, ordonnant à présent aux cuivres de ronfler, commandant aux violons de se taire : tantôt il veut qu'ils jouent *piuossimo* et tantôt il les entraîne dans un rapide *allegro* auquel va succéder bientôt un larmoyant *tristolo*. Ce n'est que de l'accord parfait de tous ces instruments, de leur obéissance la plus passive au bâton du commandant, que peut résulter une agréable symphonie. Si chaque exécutant jouait à sa guise et selon ses goûts, quelle cacophonie assourdissante ne produiraient-ils pas à eux tous ! »

JOURNAUX ET REVUES

« L'ETUDIANT. »—Le voici revenu ! Nous le saluons avec une véritable joie d'écolier, c'est-à-dire franche et toute cordiale.

Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas l'*Etudiant*, nous leur dirons que c'est une revue *canadienne*, publiée mensuellement à Joliette, et que son propriétaire-rédacteur, M. l'abbé F.-A. Baillargé, prêtre, suit embellir d'attraits variés et toujours irrésistibles.

Le prix d'abonnement n'est que d'un dollar (\$1.00) par an pour la classe studieuse à laquelle l'*Etudiant* est dédié. Néanmoins, ce prix déjà modique est réduit de moitié et n'est plus que de \$0.50 pour la jeunesse, les instituteurs et les jeunes filles.

L'*Etudiant* n'est pas seulement une revue pédagogique, ou un simple recueil d'exercices scolaires : c'est encore une publication à la fois scientifique, littéraire, historique et philosophique, où l'on trouve en même temps dans une série d'entre-filets serrés et précis l'exposition de tous les événements politiques, sociaux et religieux dignes d'être saisis et notés à travers les mille et un brouhahas du mouvement contemporain. L'*Etudiant* apporte donc à ses lecteurs beau-

à M. l'abbé F.-A. Baillargé, prêtre, collègue Joliette, à Joliette, P. Q., Canada.

« L'EDUCATION. »—Journal des écoles primaires et des classes de français, paraissant toutes les semaines, et publié au No 15, rue Cassette, à Paris, France. Prix de l'abonnement : 6 francs par an.

On y lit revue de la semaine, annonce des laïcisations d'écoles, arrêts du Conseil supérieur de l'instruction publique, une causerie et des articles pédagogiques, une causerie littéraire.

Brevet d'invention

Par l'entremise de M. Philippe Masson, directeur de ce journal, M. Jacques-Onésime Robinette, de St-Roch de Québec, vient d'obtenir un brevet d'invention pour un nouveau mors de bride d'une efficacité toute spéciale pour maîtriser à l'instant les chevaux les plus intractables. Une foule d'accidents seront désormais empêchés par le fait de cette invention.

M. Masson a été chargé de prendre les procédures nécessaires pour étendre l'application de ce brevet aux Etats-Unis, et en Europe.

ENTRE NOTAIRES

Il faut vraiment n'avoir pas de chance ! Etre notaire, avoir griffonné pour le compte de ses concitoyens une multitude de testaments parfaitement en règle, et qui ont fait loi entre les parties, comme on dit dans le jargon spécial !

Puis un jour, se mettre à faire son propre testament, et le faire nul ! Quel guignon !

Voilà pourtant ce qui vient d'arriver à un notaire, ou plutôt à un ex-notaire, car au moment de l'ouverture du dit testament, cet officier ministériel avait quitté la partie du papier timbré.

Quant aux héritiers naturels que le testateur avait cru déshériter, et qui se trouvent néanmoins palper la galette, comme dit Boireau, ils se tordent, en proie à une hilarité formidable, et veulent, paraît-il, se cotiser pour consacrer à leur parent cette épithète légèrement cynique :

Il fut bon notaire
Mais médiocre testateur.

—Très bien : prenez donc, cher maître, la peine de vous asseoir. Quel genre de testament ? car vous savez

—Pardon, je sais pour les autres, mais pour moi je ne suis plus.

—C'est juste. Nous avons plusieurs sortes de testaments

—Un seul suffirait, pourvu qu'il fût bon. —Ils le sont tous, nous ne tenons que des articles d'une solidité garantie.

—Cher maître, mon principal but est de déshériter les Ballochard.

—Ah ! les pauvres Ballochard ! Nous ne les raterons pas, soyez tranquille. D'abord, nous avons le testament olographe. Il est bon, mais je ne le propose pas, vous seriez obligé de l'écrire en entier.

—Jamais ! Je vous ai dit que je ne voulais pas opérer pour moi-même.

—Eh bien, faites, cher et illustre maître. Nous avons, secondement, le testament par acte public ; il est également bon. Vous n'avez qu'à dicter, j'écrirai.

—C'est que dicter

—Nous avons, troisièmement, le testament dans la forme mystique.

—Ça m'irait peut-être.

—C'est ce qui se fait de plus coquet. Vous m'apportez une grande enveloppe scellée, et vous me dites : « Ceci est mon testament. » Naturellement, je vous crois sur parole, et je le certifie Seulement, il ne faut pas avoir de distraction. Bien prendre garde, surtout, de ne pas mettre à la place de son testament, la note de sa blanchisseuse. Ça ne ferait pas le même effet.

JULES DEMOLLIENS.

NOS PRIMES

A chacun de nos abonnés qui nous paieront, dans le cours de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement (\$1.00), nous offrons l'une des deux primes mentionnées ci-après, à leur choix : *Recueil de Recettes et le Médecin à la maison*, qui sera prêt vers la fin de septembre, ou une splendide *Vue photographiée* de l'intérieur de la Basilique

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

L'ASSOCIATION

Journal d'Economie Sociale

Propriétaire et Directeur de la Rédaction

PHILIPPE MASSON

Le seul journal français qui fasse une spécialité de renseigner le public sur toutes les compagnies et associations d'as-